

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Trois institutions se voient décerner le prix *Leaders en transport durable*

Montréal, le lundi 22 septembre 2008 – La journée *En ville, sans ma voiture!* a débuté son édition 2008 par un petit déjeuner «Hommage aux entreprises qui marchent» organisé par l'Agence métropolitaine de transport (AMT) en collaboration avec les centres de gestion des déplacements (CGD) de Montréal. Lors de cet événement, M. Gérald Tremblay, maire de Montréal, Mme Isabelle Hudon, présidente et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et M. Joël Gauthier, président-directeur général de l'AMT ont remis les prix *Leaders en transport durable* à trois institutions montréalaises.

Le concours *Leaders en transport durable* est organisé par les CGD de Montréal pour une deuxième année consécutive. L'objectif est de valoriser les efforts déployés par les employeurs (publics ou privés) et les gestionnaires immobiliers dans la mise en place de mesures favorisant l'utilisation des modes de transports alternatifs (transports collectifs, actifs et covoiturage) par leurs employés dans leurs déplacements domicile-travail et leurs déplacements d'affaires, notamment via le déploiement du programme allégo

Les prix *Leaders en transport durable* des CGD de Montréal ont été décernés au CHU Sainte-Justine (1^{er} prix), à l'Arrondissement de Saint-Laurent (2^e prix) et au Carrefour financier solidaire (3^e prix) pour leurs efforts respectifs en matière de promotion des alternatives viables à l'automobile en solo auprès de leurs employés.

«Votre engagement en faveur des transports durables est un investissement majeur pour l'avenir de la métropole», a déclaré le maire Tremblay devant les 150 représentants d'entreprises montréalaises réunis sur la rue Ste-Catherine. «Vos efforts rejoignent ceux que la Ville de Montréal a déployés dans son Plan de transport et contribuent à notre qualité de vie, à l'économie et à la vitalité de notre ville», a-t-il ajouté.

Isabelle Hudon a souligné l'engagement des entreprises montréalaises dans la promotion du transport durable. « Les meilleurs moyens de transport durable sont aussi ceux qui conviennent le mieux aux usagers. La mise en place créative et audacieuse d'un cocktail de transport offert aux employés devient une solution logique pour assurer le développement économique et urbain durable de notre métropole », a expliqué Isabelle Hudon.

Joël Gauthier a vanté les réalisations des entreprises lauréates, tout en rappelant les mérites et les succès du programme allégo. «Plus de 40 organisations ont déjà signé une entente allégo avec l'AMT, dont 14 en 2008 seulement. L'engouement est croissant», a souligné M. Gauthier. «Les organisations récompensées aujourd'hui sont la preuve que les résultats sont au rendez-vous. Les travailleurs redécouvrent le vélo, l'autobus, le train et le covoiturage, ce qui est bon pour l'environnement et permet à tous d'économiser», a ajouté M. Gauthier.

Voyagez Futé, Mobiligo et le CGD de Saint-Laurent sont les trois centres de gestion des déplacements de Montréal. Ils offrent une expertise-conseil en mobilité et des solutions de transport durable adaptées et personnalisées à la réalité des entreprises, notamment par la mise en place du programme allégo. La réussite de leurs interventions s'appuie sur un partenariat de services entre les entreprises, les organismes de transport et les différents paliers de gouvernements locaux.

- 30 -

Pour informations:

Audrey Atwood
Développement économique Saint-Laurent, Centre de gestion des déplacements
Tél.: 514-855-6000 poste 4828
Cell.: 514-827-4837